CT 85 FLEX

Adhésif EPS renforcé par fibres et mortier de mastic

Pour la fixation des panneaux de polystyrène et pour la réalisation d'une fine couche de treillis renforcée sur ceux-ci lors de l'isolation des bâtiments par la méthode humide légère

CERESIT
CT_85_KT_02.20

PROPRIÉTÉS

- très résistant aux chocs
- souple
- renforcé par une combinaison unique de fibres
- résistant aux rayures et aux fissures
- forte adhérence aux substrats minéraux et polystyrène
- résistant aux intempéries
- possibilité d'application machine
- perméable à la vapeur
- peu absorbant
- également pour le polystyrène graphite

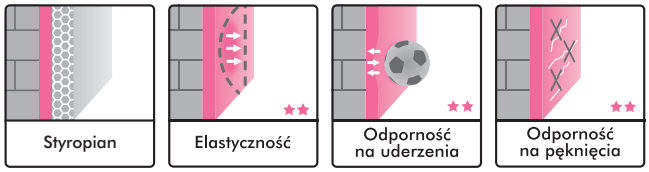

APPLICATION

Le mortier Ceresit CT 85 est utilisé pour isoler les murs extérieurs des bâtiments par la méthode humide légère à l'aide de panneaux de polystyrène. Il fait partie du système à isolation complexe des murs extérieurs (ETICS) du Ceresit Ceretherm.
Le mortier CT 85 est utilisé à la fois pour la fixation des panneaux de polystyrène EPS et XPS, ainsi que pour la fabrication d'une couche de protection renforcée pour l'isolation des bâtiments nouvellement érigés, ainsi que pour la rénovation thermique. Le Ceresit CT 85, grâce à l'utilisation d'une combinaison de fibres spécialement sélectionnée (Fibre Force Technology), augmente la résistance du système d'isolation thermique aux dommages mécaniques, aux fissures et aux rayures.

PRÉPARATION DU SUBSTRAT

1. Fixation des panneaux en polystyrène.
Le mortier CT 85 a une très bonne adhérence aux substrats porteurs, compacts et secs tels que : les surfaces des murs, les plâtres, les mosaïques et les bétons, exempts de graisse, de bitume, de poussière et d'autres substances qui réduisent l'adhérence.

Avant de poursuivre les travaux, vérifiez l'adhérence des enduits et des couches de peinture existantes. Les enduits « sourds » doivent être retirés. Les pertes et les irrégularités du substrat inférieures à 20 mm doivent être comblées avec le mastic CT 29 ou recouvertes d'un enduit de ciment. Les impuretés, les résidus des substances anti-adhésives, les revêtements de la peinture étanches à la vapeur et les revêtements à faible adhérence sur le substrat doivent être complètement éliminés, par exemple à l'aide des nettoyeurs à haute pression. Les endroits où se trouvent des mousses et des algues doivent être nettoyés puis saturés du Ceresit CT 99 conformément à ses instructions techniques. Les vieux murs non plâtrés, les enduits suffisamment résistants et les couches de peinture doivent être dépoussiérés, puis lavés à l'eau sous pression avec l'ajout du détachant CT 98 et laissés à sécher complètement.
Les substrats à forte absorption d'eau, par exemple les murs en blocs de béton cellulaire, doivent être largement apprêtés avec le Ceresit CT 17 et laissés à sécher pendant au moins 2 heures.
L'adhérence du CT 85 sur le substrat préparé est contrôlée en collant des cubes de polystyrène de 10 x 10 cm en plusieurs endroits et en les décollant manuellement après 4 à 7 jours. La capacité portante du substrat est suffisante lorsque le polystyrène

se rompt. Si le polystyrène se casse avec la couche du mortier, des fixations mécaniques doivent être utilisées en plus.

2. Réalisation d'une couche renforcée par treillis.

Après avoir collé le mortier CT 85 (après environ 2 jours), les plaques doivent être poncées avec du papier de verre et fixées en outre avec des fixations mécaniques. Si le polystyrène n'a pas été revêtu d'une couche renforcée pendant plus de 2 semaines, sa qualité doit être évaluée. Les plaques jaunies avec une surface poussiéreuse doivent nécessairement être poncées avec du papier de verre grossier.

EXÉCUTION

Versez du CT 85 dans une quantité mesurée d'eau propre et fraîche et agiter à l'aide d'un foret à mélangeur jusqu'à obtention d'une masse homogène et sans agglomérats, attendez environ 5 minutes et remuez à nouveau

1. Fixation des panneaux en polystyrène.

Le mortier prêt doit être appliqué avec une truelle autour du périmètre de la plaque avec une largeur de bande de 3 à 4 cm et quelques patchs d'un diamètre d'environ 8 cm. Appliquez immédiatement la plaque sur le mur et appuyez avec de longues courses de traction. Un mortier correctement appliqué, après avoir pressé la plaque, couvre au minimum 40 % de sa surface. Dans le cas des substrats réguliers et lisses, le mortier peut être appliqué sur les dalles avec une truelle dentée (dents de 10 à 12 mm). Les plaques doivent être fixées solidement les unes aux autres, dans un plan, tout en conservant le système de contacts verticaux « en murs de brique ».

2. Réalisation d'une couche renforcée par treillis.

Étalez le mortier prêt avec une truelle dentée de 10 ou 12 mm sur la surface des panneaux de polystyrène . Appliquez un treillis en fibre de verre (avec des chevauchements de 10 cm) sur le mortier frais, puis lissez la surface uniformément afin que le treillis ne soit plus visible. Le CT 85 peut être appliqué avec la machine. Type de machine recommandée, par exemple : Wagner PC 15, SPG Baumaschinen PG 20 taille de la buse ø 6 mm.

La saleté fraîche avec du mortier doit être lavée à l'eau, et la saleté durcie peut être enlevée mécaniquement. Les travaux ultérieurs liés à l'apprêt et au plâtrage doivent être effectués au plus tôt 24 heures après la réalisation de la couche renforcée.

ATTENTION

Pendant la réalisation de la couche renforcée, ne travaillez pas sur des murs fortement éclairés par le soleil et protégez la couche de la pluie. Il est recommandé d'utiliser des couvertures sur les échafaudages.

Les travaux doivent être effectués dans des conditions sèches, avec des températures de l'air et du substrat de +5 °C à +25 °C. La résistance aux chocs répond aux exigences ETA pour le système Ceresit Ceretherm et dépend de la qualité de la couche renforcée. Le CT 85 contient du ciment et, mélangé à l'eau, a une réaction alcaline. Par conséquent, la peau et les yeux doivent être protégés. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin. Les propriétés fonctionnelles sont données dans le contenu correspondant au produit de la Déclaration de performance.

Teneur en chrome VI inférieure à 2 ppm pendant la durée de conservation du produit.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'utiliser des panneaux de polystyrène blanc ou graphite qui répondent aux exigences du système à isolation complexe des murs extérieurs (ETICS) selon la norme PN-EN 13163.

Les détails des travaux d'isolation sont décrits dans le Manuel ITB des Systèmes d'isolation complexe des murs extérieurs (ETICS) utilisant du polystyrène ou de la laine minérale et des revêtements de plâtrage.

STOCKAGE

Conservation jusqu'à 12 mois à compter de la date de production, lors d'un stockage sur palette, dans des conditions sèches et dans un emballage d'origine non endommagé.

EMBALLAGE

Sac de 25 kg.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Base :	mélange de ciments avec charges minérales et modificateurs
Masse volumique apparente :	env. 1,3 kg/dm^3
Proportion de mélange :	6,5-7,0 l L d'eau pour 25 kg
Température d'application :	de +5 °C à +25 °C
Temps de port :	environ 2 heures
Résistance à la compression :	catégorie CS IV (> 18 N/mm^2) selon la norme PN-EN 1015-11:2001+A1:2007
Adhérence :	pour le béton ≥ 0,25 MPa pour le polystyrène ≥ 0,08 MP selon la norme ETAG 004
Résistance à la flexion :	≥ 5,5 N/mm^2 selon la norme PN-EN 1015-11:2001+A1:2007
Adhérence inter-couches après vieillissement :	≥ 0,08 MPa selon la norme ETAG 004
Absorption d'eau après 24 h :	< 0,5 kg/m^2 selon la norme ETAG 004
Réaction au feu :	– classe B–s1, d0 dans les systèmes : Ceresit Ceretherm Classic Ceresit Ceretherm Visage – classe B–s2, d0 dans le système : Ceresit Ceretherm Impactum selon la norme PN-EN 13501-1
Évaluation de la radioactivité naturelle :	satisfait aux exigences énoncées dans l'instruction ITB n° 234/2003, p.6.2.1- conformément au règlement du Conseil des ministres du 2 janvier 2007 paragraphe 3, p.1
Consommation indicative	– fixation de la plaque : env. 5,0 kg/m^2 – couche renforcée : env. 4,0 kg/m^2 – couche de mastic : environ 1,0 kg/m^2

Le produit dispose des documents de référence suivants :
- Certificat BBA n° 14/5142,
- Certificat Irish Agreement Board n° 09/0340,
- Évaluation technique européenne ETA dans les systèmes :

Système Ceresit Ceretherm	Classic	Visage	Impactum
ETA	09/0014	11/0395	13/0086
Certificat	1488-CPR-0439/Z	1488-CPR-0370/Z	1488-CPR-0407/Z
DWU	00420	00431	00436

- Évaluation technique nationale dans les systèmes :

Système Ceresit Ceretherm	Céramique	Reno
KOT	ITB-KOT-2018/0448 1ère édition	ITB-KOT-2018/0472 1ère édition
Certificat	020-UWB-0833/Z	020-UWB-0895/Z
KDWU	00439	00444

Pour tout conseil technique, veuillez contacter :
+33 7 63349496

Outre les informations fournies dans la présente fiche technique, les règles de l'art de la construction, les lignes directrices des instituts et associations de l'industrie, les normes nationales et européennes pertinentes, les documents d'agrément, les règlementations de santé et de sécurité, etc. doivent être respecté. Les caractéristiques et propriétés techniques mentionnées ci-dessus sont fondées sur l'expérience pratique et les recherches menées. Toutes les propriétés et utilisations des matériaux en dehors de la portée de cette fiche technique nécessitent notre confirmation écrite. Toutes les données se réfèrent aux températures du substrat, de l'air ambiant et du matériau de +23 °C et à une humidité relative de l'air de 50 %, sauf indication contraire. Dans d'autres conditions climatiques, les données peuvent changer.

Les informations contenues dans cette fiche technique, en particulier les recommandations concernant le mode et les conditions d'application ainsi que le champ d'application et d'utilisation de nos produits, ont été développées sur la base de notre expérience professionnelle. Cette fiche technique définit le périmètre d'utilisation du matériel et le mode d'exécution recommandé des travaux, mais ne peut se substituer à la préparation professionnelle de l'entrepreneur. Le fabricant garantit la qualité du produit, mais n'a aucune influence sur les conditions et les modalités de son utilisation. Étant donné que les conditions d'utilisation des produits peuvent changer, il est conseillé d'effectuer ses propres tests en cas de doute.
Nous ne sommes pas responsables des informations ci-dessus ou de toute recommandation verbale s'y rapportant, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures applicables à ce produit.

This document was created and digitally signed by tdx.henkel.com at 2025-11-27T19:10:39.919Z